



# Surfaces de marche extérieures

Prévention des glissades  
et des chutes



Les surfaces de marche extérieures peuvent présenter beaucoup plus de risques de glissade, de trébuchement et de chute que les surfaces de marche intérieures. Les conditions environnementales entraînent la détérioration des surfaces extérieures, ainsi que des conditions glissantes liées aux conditions météorologiques, telles que la neige et la glace. Les chutes extérieures sont à la fois une préoccupation de responsabilité générale et d'accident du travail. Les parkings, les trottoirs et les marches doivent faire l'objet de programmes spécifiques de prévention des chutes.

### InConsidérations juridiques

En général, les propriétaires sont tenus d'assurer un accès raisonnablement sûr à leur entreprise. Ce principe de base est toutefois susceptible d'interprétations diverses sur le plan juridique. Assurez-vous de connaître les exigences de votre juridiction et les responsabilités en matière de sécurité des allées pour le grand public.

Du point de vue de la sécurité des travailleurs, de mauvaises surfaces de marche extérieures peuvent être dangereuses. Les employeurs qui n'offrent pas aux travailleurs un lieu de travail exempt de dangers reconnus pouvant éventuellement causer des lésions physiques peuvent contrevenir aux lois provinciales sur la santé et la sécurité au travail.

Au Canada, les provinces ont une Loi sur la santé et la sécurité au travail. L'article américain fait référence à l'OSHA américaine.

### Inspection et maintenance

Pour s'assurer que les surfaces de marche sont en bon état et présentent un minimum de risques, des inspections périodiques et documentées doivent être effectuées. Ces inspections doivent permettre d'identifier les conditions susceptibles d'entraîner un trébuchement, une glissade ou une chute. Au fur et à mesure de la détérioration, ou selon les résultats des inspections, les surfaces de marche doivent être réparées rapidement. Les surfaces de marche doivent également être nettoyées périodiquement afin d'éliminer les déchets et les débris qui deviennent glissants lorsqu'ils sont mouillés. Le tableau 1 présente un grand nombre de ces conditions et des pratiques suggérées.

### Établir un programme d'entretien des neiges et des glaces

La prévention est la clé de la réduction des glissades et des chutes, en commençant par s'engager à dégager les allées extérieures et les parkings de la glace et de la neige. Un programme devrait comprendre des stratégies telles que:

- Attribution de la responsabilité
- Outils et équipements
- Fonderie de glace ou autres produits chimiques de déglacage
- L'embauche d'un entrepreneur en entretien de la neige
- Inspection et surveillance des conditions pendant et après un événement météorologique hivernal pour détecter tout regel éventuel (voir la section « Entretien de la neige et de la glace » du présent guide)

### Sensibilisation des piétons et marche responsable

Un propriétaire a plus de contrôle sur les conditions physiques de la surface de marche que sur la façon dont les gens marchent, puisque la marche est une fonction comportementale qui répond à des stimuli externes. Voir la section Sensibilisation des piétons et marche responsable pour plus d'informations.

Chacun a le devoir de regarder où il marche et de porter des chaussures adaptées aux conditions météorologiques du moment. Voir la section Chaussures antidérapantes pour des exemples.

### Trottoirs et patios

La majorité des trottoirs, des marches, des rampes et des terrasses sont en béton. Le niveau de résistance au glissement du béton commence par la finition établie lors de la mise en œuvre. Certains sont « brochés » pour une finition plus abrasive et un niveau plus élevé de résistance au glissement. Certains sont lissés pour donner un aspect brillant mais sont très glissants sur sol mouillé ou enneigé. Lors de l'installation d'un nouveau béton pour les surfaces de marche, il faut toujours envisager une texture plus abrasive.

Les patios ou les allées construits en pierre naturelle peuvent être rugueux et présenter une surface surélevée qui présente des risques de trébuchement. Envisagez de construire des terrasses dans un matériau lisse et plat qui offre une bonne adhérence à la surface.

### Escaliers et marches

Les chutes dans les escaliers et les marches peuvent être très graves. Les escaliers et les marches sont construits en divers matériaux, dont le béton, le bois, la pierre polie, le carrelage et le métal. Les glissades, trébuchements et chutes dans les escaliers ou les marches peuvent être dus à la fois au comportement humain et à des conditions physiques, telles que :

- Utiliser les escaliers alors que la vision est obstruée
- Utiliser les escaliers tout en transportant des matériaux
- La montée ou la descente en trombe
- Ne pas utiliser la main courante
- Montée et descente non uniformes des escaliers ou des marches
- Nez de marche usé et autres dommages aux escaliers
- Résistance au glissement insuffisante
- Matières ou débris étrangers

Les escaliers métalliques que l'on trouve généralement dans les entreprises industrielles peuvent être glissants, même lorsqu'ils sont secs. Ceux qui ont une surface de préhension surélevée (voir tableau 1) sont moins dangereux. Une plaque diamantée présente une surface surélevée et n'est pas la meilleure pour la traction.

### Rampes et accessibilité

Les rampes doivent toujours être construites conformément aux réglementations locales et provinciales/territoriales applicables. La conception, la pente et la largeur de la rampe doivent toujours être au premier plan.

Comme toute surface, les rampes doivent être exemptes de fissures ou de dommages et offrir une résistance adéquate au glissement. Le tracé de la rampe peut varier, en particulier sur les côtés, où des risques de trébuchement peuvent apparaître. Si les côtés de la rampe ne sont pas visibles parce que la couleur se fond dans le trottoir ou le parking, il est facile de trébucher sur le bord. Voir le tableau 1 ci-dessous.

### Bordures

Les bordures sont très semblables aux rampes d'accès car elles ont généralement des couleurs similaires à celles du trottoir et du parking. Le faible contraste entre les deux surfaces masque le changement d'élévation qui peut contribuer à un trébuchement. Le contraste entre les élévations est particulièrement nécessaire pour les piétons âgés, dont l'acuité visuelle diminue avec l'âge. Voir le tableau 1. Il est important de réparer les dommages qui pourraient être à l'origine d'un déplacement. Voir la figure 1.



Figure 1

### Ponts

Les terrasses, que l'on trouve souvent dans les restaurants et autres petites entreprises, sont composées de bois traité, teinté et/ou scellé ou de terrasses fabriquées (plastique) – qui peuvent être glissantes lorsqu'elles sont mouillées. Les conditions glissantes peuvent être aggravées par des marches d'accès ou des escaliers qui sont usés. La présence de feuilles, de moisissures et d'algues dans les zones ombragées ou humides peut également aggraver la glissance.

### Lots de stationnement

La prévention des glissades et des chutes dans les parkings est souvent négligée alors qu'elle devrait être une priorité. Les travailleurs qui se rendent à pied de leur voiture à leur lieu de travail et le grand public qui visite les entreprises sont exposés à toute une série de dangers liés aux surfaces de marche :

- Surfaces glissantes en cas de pluie, de neige ou de verglas
- Surfaces peintes lisses
- Zones glissantes dues à des fuites d'huile et d'antigel de véhicules
- Enrobé lisse, enduit d'asphalte lorsqu'il est mouillé
- Zones basses et habitées
- Eaux de ruissellement
- Détérioration de la chaussée, fissures, soulèvements, nids de poule, grilles d'évacuation des eaux pluviales, etc.
- Blocs de stationnement ou ralentisseurs
- Sable laissé par la traction de la glace
- Toutes les conditions ci-dessus combinées à un mauvais éclairage

Un facteur à prendre en compte est la rugosité de la surface du terrain. Certains terrains asphaltés contiennent des granulats plus importants (roches), ce qui leur confère une meilleure adhérence sur sol mouillé ou gelé. Lorsque la taille des agrégats diminue, la traction diminue également. D'autre part, les chaussées en asphalte peuvent être fortement enduites d'une émulsion de goudron de houille dont le mélange contient du sable pour l'adhérence.

Les blocs de stationnement sont nécessaires pour empêcher les véhicules de s'étendre sur les trottoirs, mais ils présentent également un risque de trébuchement lorsque les piétons les enjambent et les contournent lorsqu'ils marchent entre les voitures. Ces arrêts de roue ne doivent pas être placés sur un chemin piétonnier prévisible. En fait, ils ne sont pas du tout nécessaires lorsque les véhicules se garent nez à nez, ou lorsque des poteaux peuvent être utilisés à la place. Les lignes directrices relatives à la conception et à la construction sûres des parcs de stationnement figurent dans l'American Society for Testing Materials (ASTM).

De façon prédominante, les glissades et les chutes dans les stationnements se produisent durant les mois d'hiver à partir de la neige et de la glace. Ces contrôles sont décrits dans la section relative à l'entretien de la neige et de la glace.

Tableau 1 - Dangers et contrôles

Trottoirs, bordures et patios	
Dangers	Pistes de solutions et d'améliorations
<p>Risque de trébuchement : fissures ou bosses en raison du tassement ou du soulèvement des racines des arbres.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enlever et réparer.</li> <li>• Poncer les parties surélevées pour qu'elles s'amenuisent.</li> <li>• Colmater les fissures.</li> <li>• Boucher les trous.</li> <li>• Faire appel à une entreprise pour connaître les possibilités de nivellement du béton.</li> <li>• Remplacer ou remettre à niveau les pavés surélevés.</li> </ul> 
<p>Risque de trébuchement : capuchons utilitaires surélevés et collecteurs d'eaux pluviales.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réparer.</li> <li>• Peindre avec une couleur très visible.</li> </ul>
<p>Risque de trébuchement : coins intérieurs surélevés des trottoirs.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relever le niveau du sol pour éliminer le bord intérieur.</li> <li>• Installer des poteaux d'angle décoratifs, planter des végétaux pour les éloigner de l'angle.</li> </ul> 
<p>Risque de trébuchement : aménagement paysager et arbustes s'étendent sur le trottoir.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tailler la végétation régulièrement.</li> </ul>
<p>Risque de trébuchement : voies piétonnières en pierre irrégulières et surfaces naturellement inégales.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacer les pierres par des pierres plus planes.</li> <li>• Éviter les grands espaces entre les pierres.</li> </ul>
<p>Risque de trébuchement : emplacement de supports à vélo, de plantes en pot, de bancs, de présentoirs, etc., sur le trottoir, réduisant ainsi la largeur de celui-ci.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacer les éléments dangereux dans des zones qui n'empiètent pas sur la largeur des voies piétonnières.</li> <li>• Installer les bancs à l'extérieur de la surface de marche pavée.</li> </ul>
<p>Risque de trébuchement : végétation poussant entre les pavés ou les pierres.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas couper l'herbe et les autres végétaux à une plus grande hauteur que celle des pierres.</li> <li>• Éviter la croissance de la végétation en utilisant du mortier, du béton ou du sable entre les pierres.</li> </ul>

Trottoirs, bordures et patios	
Risques	Pratiques et améliorations suggérées
<p>Glissade - Feuilles, pommes de pin et autres matériaux provenant des arbres.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyage fréquent des trottoirs.</li> </ul>
<p>Glissement - Tassement ou dépression.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nivelez les points bas à l'aide d'un composé autonivelant ou appelez un entrepreneur pour connaître les options de nivellement du béton.</li> <li>• Régrader et remplacer la surface dure.</li> </ul>
<p>Trips - Manque de contraste entre les changements d'altitude.</p>  <p style="text-align: center;">Les arêtes triangulaires doivent être mises en évidence</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les bordures doivent être mises en valeur par une peinture très visible, conformément aux réglementations locales. Le jaune de sécurité est généralement utilisé.</li> <li>• Teinture de béton à bordure de couleur ou; ]</li> <li>• le trottoir séparément afin de créer une distinction visuelle entre le trottoir et la bordure.</li> <li>• Si tant la bordure que le stationnement sont en béton, la peinture de la bordure serait la meilleure approche.</li> </ul> 
<p>Trip - Piéton empruntant un raccourci à travers un aménagement paysager non destiné à une circulation normale des piétons.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installer des structures décoratives, des clôtures ou des arbustes pour dissuader les piétons de circuler.</li> <li>• Réaménager l'aménagement paysager avec des pierres décoratives antidérapantes, naturelles ou fabriquées, pour permettre l'aménagement d'un sentier pédestre.</li> </ul>
<p>Glissades - Neige et glace.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des programmes d'entretien de la neige et de la glace. (Voir la <a href="#">section sur l'entretien de la neige et de la glace</a>)</li> </ul>

## Escaliers et marches

Risques	Pratiques et améliorations suggérées
<p>Glissades et trébuchements - Marches et escaliers présentant une résistance minimale aux glissades ou aux chutes contraste.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacer ou réparer.</li> <li>• Prévoir des mains courantes conformément à la réglementation (30-34 » au-dessus du bord supérieur de la marche de l'escalier).</li> <li>• Surligner le dessus et l'avant du nez de chaque marche avec de la peinture jaune ou des bandes réfléchissantes.</li> <li>• Appliquer des revêtements époxydiques abrasifs.</li> <li>• Meuler ou graver la surface pour une meilleure traction.</li> <li>• Recouvrir d'un tapis d'extérieur tout temps. Évitez les moquettes à motifs, car elles perturbent la perception de la profondeur.</li> <li>• Utiliser des couvertures de traction pour le nez de la bande de roulement.</li> <li>• Améliorer la visibilité en installant des éclairages.</li> </ul> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-end;"> <div style="text-align: center;">  <p>Les bandes résistantes de nez</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>La giron de marche</p> </div> </div>

<b>Escaliers et marches</b>	
Risques	Pratiques et améliorations suggérées
<p>Déplacements - Béton détérioré</p> <p style="text-align: center;"><b>Le nez des bandes de roulement est pourvu d'arêtes de traction</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réparer ou remplacer.</li> </ul>
<p>Chute - Une seule marche pour accéder au niveau inférieur.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les nouvelles installations doivent être dotées d'une surface de préhension surélevée.</li> <li>• Installer des nez ou des préhenseurs de marches antidérapantes.</li> <li>• Coller les bandes antidérapantes sur le nez de marche.</li> <li>• Concevoir les mains courantes de manière appropriée.</li> <li>• Évitez la neige et la glace.</li> </ul>
<p>Automne – Les escaliers sont trop escarpés.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en évidence l'avant et le haut du nez de la marche avec de la peinture de sécurité jaune, des bandes réfléchissantes ou des hachures jaunes et noires.</li> <li>• Utiliser une couleur contrastée au niveau inférieur pour identifier le changement d'élévation.</li> </ul>
<p>Glisser - Les escaliers sont composés de métal et sont glissants lorsqu'ils sont secs ou mouillés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacer par une pente adéquate tel qu'indiqué par juridiction locale ou code du bâtiment.</li> <li>• Prévoir des mains courantes conformément à la réglementation (30-34 » au-dessus du bord supérieur de la marche de l'escalier).</li> <li>• Jusqu'à ce qu'ils soient remplacés, ils améliorent temporairement la traction.</li> </ul>
<p>Glisser - Les escaliers sont composés de métal et sont glissants lorsqu'ils sont secs ou mouillés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les nouvelles installations doivent présenter une forme de surface surélevée et texturée.</li> <li>• Installer des nez ou des préhenseurs de marches antidérapantes.</li> <li>• Concevoir les mains courantes de manière appropriée.</li> <li>• Évitez la neige et la glace.</li> </ul>
<b>Rampes</b>	
Risques	Pratiques et améliorations suggérées
<p>Glissades - Les surfaces antidérapantes inadéquates, telles que les rampes peintes en lisse, peuvent être glissantes lorsqu'elles sont mouillées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer des revêtements époxydiques abrasifs.</li> <li>• Meuler, graver ou rainurer la surface pour une meilleure adhérence.</li> <li>• Appliquer un abrasif, un tapis antidérapant ou un autre produit à support adhésif.</li> <li>• Recouvrir d'un tapis d'extérieur tout temps.</li> </ul>  <p style="text-align: center;"><b>Revêtement époxy avec agrégat</b></p>
<p>Déplacements - Défauts de surface, fissures, soulèvements, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacer la surface.</li> <li>• Poncer les zones surélevées jusqu'à ce qu'elles deviennent coniques.</li> <li>• Remplir les fissures.</li> </ul>

<b>Rampes</b>	
Risques	Pratiques et améliorations suggérées
Glissement - L'angle de la pente est trop prononcé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacer par une pente adéquate tel qu'indiqué par juridiction locale ou code du bâtiment.</li> <li>Jusqu'à ce qu'ils soient remplacés, ils améliorent temporairement la traction (résistance au glissement).</li> <li>Doit avoir des mains courantes.</li> </ul>
Chutes - Rampes surélevées dont les côtés ouverts sont situés à plus de 30 pouces au-dessus du niveau inférieur adjacent.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Doit être équipé de garde-corps latéraux.</li> <li>Les mains courantes aident les piétons à garder l'équilibre.</li> </ul> 
Trip - Faible visibilité des changements d'élévation tels que les flancs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le début et la fin de la rampe doivent être mis en évidence par un changement de couleur afin de créer un changement de surface visible.</li> </ul>
Glissades - Surfaces enneigées et glacées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir une surface exempte de glace et de neige et assurer une traction adéquate.</li> </ul>
<b>Lots de stationnement</b>	
Risques	Pratiques et améliorations suggérées
Trip - Présence de fissures, de soulèvements et de nids-de-poule. 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réparer, colmater ou remplacer.</li> <li>Marquer les dangers majeurs avec des cônes pour visualiser le danger.</li> </ul> 
Tampons et glissements - Taches de pneu usées ou tassées, qui retiennent l'eau et ne sont pas très visibles. Ces zones déprimées rendent l'entretien de la neige et de la glace moins efficace. 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Patch ou remplacement.</li> <li>Empêcher la circulation des piétons jusqu'à ce que le problème soit résolu.</li> <li>Installer un système de drainage le cas échéant</li> </ul>
Trip - Blocs de stationnement (butées de roues), blocs cassés et barres d'armature dépassant des blocs. 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ne doit être utilisé que s'il empêche le véhicule de pénétrer dans les allées.</li> <li>Les stationnements en nez de véhicule ou les stationnements en bordure de trottoir pourraient être remplacés par des poteaux (d'une hauteur de 4 à 5 pieds au-dessus de la surface du parking).</li> <li>Les blocs ne doivent pas dépasser 36 pouces de long.</li> <li>Ils ne doivent pas dépasser la largeur du véhicule.</li> <li>Le contraste avec la chaussée ou le trottoir doit être très visible. Les blocs doivent être noirs avec des bandes jaunes, blancs ou jaunes de sécurité s'ils se trouvent sur une chaussée noire.</li> <li>Les blocs cassés ou déplacés doivent être remplacés.</li> <li>Aucun piquet ou barre d'armature ne doit dépasser la surface du bloc.</li> <li>Envisager l'utilisation de butoirs de roues en caoutchouc recyclé, qui se détériorent moins vite que les blocs de béton.</li> </ul> 

Lots de stationnement	
Risques	Pratiques et améliorations suggérées
<p>Voyage - Visibilité des ralentisseurs.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Couleur très contrastée pour une meilleure visibilité.</li> <li>• Aucun ralentisseur ne doit être placé dans les zones de circulation piétonne.</li> </ul> 
<p>Voyage - Grilles de drainage surélevées et couvercles de remplissage de carburant surélevés dans les stations-service.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demander à l'entrepreneur en asphalte de réduire considérablement l'asphalte à partir du couvercle surélevé.</li> <li>• Mettre en valeur avec une couleur de peinture très visible.</li> </ul>
<p>Glissades - Zones peintes lorsqu'elles sont mouillées ou gelées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'entrepreneur en décapage et en marquage de lots pouvait encastrer de grandes surfaces peintes avec du grit dans la peinture pour assurer une résistance au glissement.</li> </ul> 
<p>Glissades - L'eau provenant des tuyaux de descente des bâtiments et s'écoulant sur la chaussée peut créer des surfaces glissantes et de la glace en hiver.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rediriger les descentes d'eau vers des canalisations souterraines ou dans des l'aménagement paysager et à l'écart des zones de passage des piétons.</li> </ul>
<p>Glissades – Présence de neige et de glace.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre des programmes d'entretien de la neige et de la glace. (Voir la <a href="#">section sur l'entretien de la neige et de la glace</a>)</li> </ul>
<p>Trépieds et glissades - Éclairage inadéquat ou endommagé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que les allées piétonnières et les stationnements sont suffisamment éclairés pour permettre une reconnaissance visuelle des conditions potentielles de surface de marche.</li> </ul>

Ponts	
Risques	Pratiques et améliorations suggérées
Chutes par glissade - Perte d'équilibre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir des mains courantes robustes conformément aux codes en vigueur.</li> <li>• La terrasse doit être équipée de garde-corps.</li> </ul>
Glissades et trébuchements - Les nez de marche arrondis des marches et des escaliers peuvent s'user. Lorsqu'elle est mouillée, la surface lissée offre un bord moins défini pour l'adhérence de la voûte plantaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacer et réparer.</li> <li>• Appliquer des nez de marche antidérapants ou des bandes antidérapantes collées.</li> </ul>
Glissades - Lames de terrasse en bois ou fabriquées mouillées et/ou accumulation de moisissures ou d'algues dans les zones humides et ombragées. Les feuilles mouillées augmentent le risque de glissade ou de chute.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les cuves devraient être lavées à l'électricité sur une base régulière afin d'enlever les contaminants glissants, soit les algues, les feuilles, les aliments, etc.</li> </ul>
Trébuchements et chutes - Une chute peut se produire lorsqu'une marche détériorée se fend ou que le giron de la marche s'est fendu.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacer la marche de l'escalier lorsqu'il y a des signes de détérioration.</li> </ul>
Trébuchement - Planches de terrasse surélevées ou fendues, clous ou vis en saillie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacer les panneaux endommagés.</li> <li>• Réinitialiser et fraiser les vis et les clous</li> </ul>

Apprenez-en plus sur la gestion des risques de chute et de glissement à [cna.com/riskcontrol](https://cna.com/riskcontrol) (États-Unis) ou à [cnacanada.ca](https://cnacanada.ca) (Canada).

Les renseignements, les exemples et les suggestions présentés dans le présent document ont été élaborés à partir de sources jugées fiables, mais ils ne doivent pas être interprétés comme des conseils juridiques ou d'autres conseils professionnels. CNA décline toute responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de ces documents et recommande de consulter un conseiller juridique compétent et/ou d'autres conseillers professionnels avant d'appliquer ces documents dans des situations de fait particulières. Ce matériel est fourni à titre indicatif et n'est pas censé constituer un contrat. N'oubliez pas que seule la police d'assurance concernée peut fournir les termes, couvertures, montants, conditions et exclusions applicables à un assuré. Au Canada, les produits et/ou services décrits sont fournis par Continental Casualty Company, une société d'assurance I.A.R.D. de CNA. Tous les produits et services peuvent ne pas être disponibles dans toutes les provinces/territoires et peuvent être modifiés sans préavis. « CNA » est une marque déposée de Corporation Financière CNA. Certaines filiales de Corporation Financière CNA utilisent la marque de commerce « CNA » dans le cadre des activités de souscription d'assurance et de sinistres. Droit d'auteur MD 2023 CNA. Tous droits réservés. 4694 20231113

